

Techniciens, Agents de Maîtrise, Cadres

ENSEMBLE CONSTRUISONS DEMAIN

Prime partage de valeur

La direction nous informe que la Prime de Partage de la Valeur versée sur le salaire de **décembre 2025** sera majorée de **50 €** compte tenu du budget disponible permettant de le faire :

- **850 €** agents privés (A, B, C, D) et publics (catégorie 1 et 2)
- **550 €** agents privés à partir de E et les publics (catégorie 3 et 4)

Un peu de
pouvoir
d'achat...



Cette prime, versée sur la paie du mois de décembre 2025, est exonérée de cotisations sociales. Elle est soumise à CSG-CRDS et à l'impôt sur le revenu.

Le ticket restaurant passera à 12,10 € à compter de décembre 2025



Ces mesures ne remplacent certes pas, une augmentation des salaires, mais redonnent du pouvoir d'achat.

Nos engagements

Notre raison d'être est la défense du personnel de France Travail Occitanie et notamment du pouvoir d'achat.

